



Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N°08

REUNION DU 15 OCTOBRE 2018

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Pauline JOTTEUR

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Daniel CHEVAL, Christophe MONTET, Michel PEYROUZE et Michel RIOU

RAPPEL DES REGLES DU FOOT A 8

Effectifs : 7 joueuses + la gardienne - 3 remplaçantes pour les séniors et 4 remplaçantes en U15F et U18F.

Minimum pour jouer : 6 joueuses par équipe

Hors jeu : Ligne médiane

Taille du ballon : Taille 4 pour les U15F et Taille 5 pour les U18F et les séniors

Temps de jeu : 2x35mns pour les U15F et 2x40mns pour les U18F et les séniors

Engagement : interdiction de marquer directement

Coup de pied de réparation (penalty) : 9m

Coup de pied de but (ou 6m) : à droite ou à gauche du point de pénalty (9m).

Relance du gardien : uniquement à la main ou au pied mais ballon posé au sol.

Pour toutes les rencontres : 1 arbitre central et 2 arbitres de touche.

FUTSAL

Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Le trophée futsal Jean Pierre VAUX se déroulera le dimanche 20 janvier 2019 sur la journée sur un seul site.

Le matin, un tournoi futsal regroupant les 10 premières équipes inscrites évoluant en foot à 8.

L'après-midi, un tournoi futsal regroupant les 10 premières équipes inscrites évoluant en foot à 11.

Au terme du tournoi de l'après-midi, le gagnant sera qualifié pour la finale régionale.

Les engagements sont ouverts par mail sur la boîte : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Les 10 premiers clubs inscrits seront retenus pour les tournois.

La commission vous sollicite pour l'organisation de ces finales. Merci de nous contacter si vous disposez d'un gymnase avec tribune : délai 15 novembre 2018.

Informations diverses :

Equipes de 4 joueuses + 1 gardienne (mini 3). Remplacements volants sauf pour la gardienne. Attention au surnombre.

10 joueuses peuvent figurer sur la feuille de match. 8 parmi ces 10 pourront participer à une même rencontre.

La zone de remplacement se situe juste devant les bancs des équipes (zone définie).

Le port des protège-tibias est obligatoire.

Chaque équipe doit avoir 2 jeux de maillots de couleur différente avec numérotation libre et chasubles pour les remplaçantes.

CHAMPIONNAT à 11

Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Nous vous rappelons que l'usage de la FMI est OBLIGATOIRE.

CHAMPIONNAT à 8

Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Nous vous rappelons que l'usage de la FMI est OBLIGATOIRE.

Forfait général du FC Viviers en poule B.

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent participer aux rencontres U15, les joueuses U12, U13, U14 et U15.

CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent participer aux rencontres U18, les joueuses U15, U16, U17 et U18

INFORMATIONS DIVERSES

Modifications des jours des matchs :

Toutes les demandes de modifications quant à la date ou l'heure d'un match doivent être validées par les deux clubs 12 jours avant la date du match. Toute demande qui ne précise pas l'horaire du match ne peut pas être homologuée par la Commission féminine.

Envoi de mail :

Pour être prises en compte, vos correspondances et demandes doivent être formulées par votre adresse mail officielle (numéro du club@laurafoot.org). Tout courriel concernant des matchs doit comporter le numéro du match et les coordonnées de la personne qui envoie le mail.

FMI :

La FMI est OBLIGATOIRE pour les compétitions féminines seniors et U18 à 8 ou à 11.

A compter du week-end prochain, les clubs n'utilisant pas la FMI seront amendés. Il est donc important que vos responsables d'équipes aient leur identifiant de connexion avec eux.

En cas de problème, établir une feuille de match papier et la retourner dans les 48 h à l'adresse du District.